



# L'éducation et la formation professionnelles (EFP) en Belgique (Flandre) Atouts, défis à relever et recommandations

## ATOUTS

- L'éventail des programmes d'EFP à différents niveaux est large. L'offre d'EFP initiale dans le secondaire comporte des programmes en temps plein et partiel, tandis que l'offre de formation continue présente des possibilités de formation complémentaire et de la « deuxième chance » dans des centres de formation des adultes et les centres de formation de l'Agence flamande pour l'emploi et la formation professionnelle (VDAB) et de l'Agence flamande pour la formation à l'entrepreneuriat (Syntra Vlaanderen).
- Les résultats moyens des jeunes de 15 ans à l'écrit, en mathématiques et en sciences sont très bons par rapport aux autres pays, comme le montrent les évaluations du PISA, dans lesquelles la Flandre figure régulièrement parmi les régions les plus performantes.
- L'enseignement universel au deuxième cycle du secondaire s'inscrit dans la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, avec la possibilité de suivre des études à temps partiel à partir de 16 ans.
- Le processus d'élaboration des politiques est dynamique, comme en témoignent la publication récente du Livre vert « Qualité et opportunités pour chaque élève », le « Programme des compétences » et le « Pacte 2020 » signé entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Les réformes s'appuient très largement sur des données probantes.
- Le système d'EFP flamand accorde une attention louable à la formation à l'entrepreneuriat à travers l'initiative Syntra Vlaanderen, qui propose des parcours adaptables permettant d'acquérir des compétences utiles à la création d'entreprise.

## DÉFIS À RELEVER

- Une certaine proportion d'élèves présente un niveau médiocre à l'écrit et en mathématiques.
- Les élèves sont orientés à un âge précoce (14 ans, avec un changement d'établissement à 12 ans) et n'ont guère la possibilité d'intégrer une filière supérieure à la leur dans le secondaire.
- Le nombre de jeunes quittant l'école sans diplôme est élevé. En 2006, 12.4 % des 18-24 ans n'avaient pas de diplôme secondaire et ne suivaient pas d'études secondaires.
- Certaines parties du système d'EFP font un usage limité de la formation en entreprise, et l'efficacité des mécanismes d'assurance qualité est par ailleurs variable.
- L'éventail de l'offre est dominé par la préférence des élèves pour l'EFP en établissement scolaire. Les besoins du marché du travail sont peu pris en compte.
- La qualité des services d'orientation professionnelle proposés pendant la scolarité obligatoire, notamment la collaboration entre les écoles et les centres d'orientation des élèves, est variable. Les sources d'information sur les carrières sont morcelées.

## RECOMMANDATIONS

1. Renforcer le volet consacré aux compétences élémentaires générales dans les programmes qui contiennent actuellement peu d'enseignement général, en particulier les programmes BSO (enseignement secondaire professionnel), DBSO (enseignement secondaire professionnel à temps partiel) et Syntra. Créer des options pour les élèves qui souhaitent aller plus loin que le volet consacré aux compétences élémentaires générales et suivre un enseignement général.

Recenser systématiquement les élèves ayant des difficultés à l'écrit et en mathématiques au début des programmes d'EFP, et leur apporter une aide ciblée. Étoffer les données et les études sur la réalisation des objectifs et sur les moyens d'y parvenir. L'évaluation normalisée en cours des objectifs sur la base d'échantillons est une bonne initiative, qui devrait être étendue.

2. Reporter l'orientation jusqu'à l'âge de 14 ans au moins et rendre l'enseignement précédant l'orientation réellement polyvalent.
3. Soutenir et développer la formation en entreprise. S'assurer de la qualité de la formation en contrôlant son contenu, en renforçant l'évaluation des compétences et en apportant un niveau de préparation approprié à ceux qui supervisent les jeunes.
4. S'assurer que l'éventail de l'offre répond mieux aux besoins du marché du travail en tenant compte de la disponibilité des places de formation en entreprise afin de compenser les préférences des élèves dans l'EFP du deuxième cycle du secondaire. Des services d'orientation professionnelle de qualité devraient compléter le dispositif. Réformer les mécanismes de financement qui risquent d'altérer l'offre d'EFP.
5. Renforcer et développer les services d'orientation professionnelle en :
  - S'assurant qu'ils reçoivent l'attention nécessaire, indépendamment des services de conseils psychologiques, et qu'ils ne sont pas supplantés par ces derniers. Envisager la création d'une profession distincte de conseiller d'orientation professionnelle.
  - Veiller à ce que les élèves reçoivent des conseils objectifs et indépendants de la part des prestataires de programmes d'EFP.
  - Créer un site Web complet, avec des informations sur les carrières à tous les niveaux d'enseignement et de formation.

## POUR EN SAVOIR PLUS

L'éducation et la formation professionnelles (EFP) remplit une fonction économique essentielle en contribuant à l'amélioration des qualifications des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail et en leur permettant d'acquérir des qualifications techniques de qualité. Mais l'EFP a été ces dernières décennies une composante négligée de l'éducation initiale. En effet, les efforts de réforme ont surtout porté sur l'école et l'enseignement supérieur.

L'examen de l'OCDE sur les politiques d'éducation et de formation professionnelles, *Apprendre pour le monde du travail*, se compose de travaux d'analyse et d'examens individuels par pays et il vise à aider les pays à améliorer la réactivité de leurs systèmes d'EFP face aux besoins du marché du travail.

[Learning for Jobs, OECD Reviews of Vocational Education and Training Policies, Belgium \(Flanders\) \(OCDE, 2010\)](#) a été publié en octobre 2010. Le rapport évalue les principaux défis auxquels le système d'éducation professionnelle et technique est confronté et il présente un ensemble de cinq recommandations liées entre elles. Pour chaque recommandation, il décrit le défi à relever, la recommandation proprement dite, les arguments correspondants et les problèmes de mise en oeuvre.

De plus amples informations concernant l'examen des politiques et les rapports sur les systèmes d'EFP dans d'autres pays sont disponibles sur le site Web de l'OCDE, à l'adresse [www.oecd.org/edu/learningforjobs](http://www.oecd.org/edu/learningforjobs)